

Unité mobile de dépistage des cancers

Le CRCDC Bretagne développe un projet d'unité mobile dédiée aux trois dépistages organisés des cancers et à la prévention.

Pourquoi ?

- Constat d'un accès inégal aux dépistages organisés des cancers sur les îles bretonnes et dans certains territoires ruraux.
- Intérêt partagé de développer un dispositif permettant de palier à ces difficultés d'accès.



Pour le dépistage du cancer du sein :

- un mammographe,
- un échographe,
- une console de lecture.

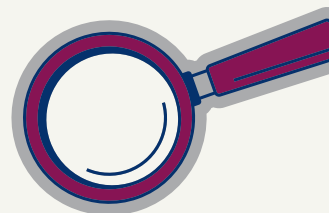
Pour le dépistage du cancer colorectal, la remise d'un kit de dépistage sera rendue possible après vérification de l'éligibilité.

Pour le dépistage du cancer du col de l'utérus, une salle sera équipée d'un fauteuil gynécologique pour la réalisation du frottis de dépistage.

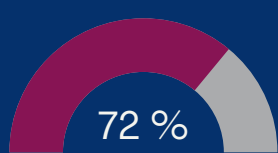
Avec qui ?

Les professionnels embarqués :

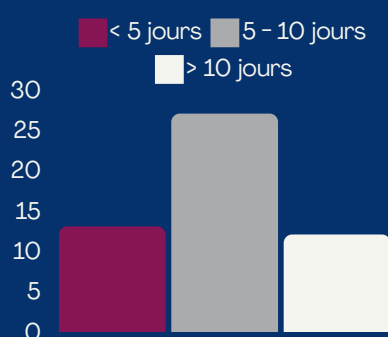
- un radiologue et un manipulateur radio
- un professionnel de santé (médecin généraliste / gynécologue / sage-femme)
- une secrétaire (CRCDC)



Les radiologues bretons ont été interrogés sur ce projet (93 réponses sur 175) :

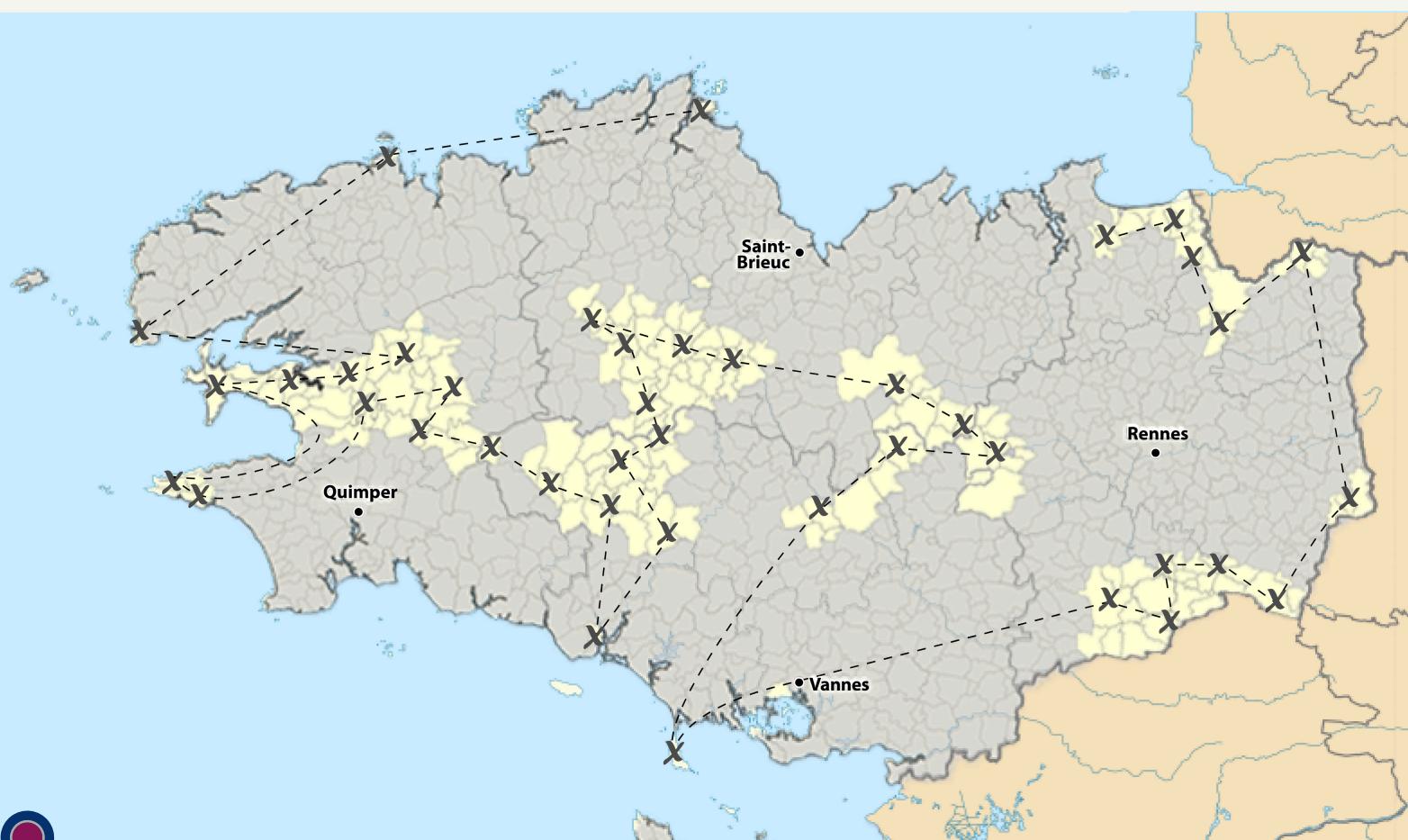


72% des radiologues interrogés trouvent le projet pertinent.



53 radiologues sont "prêts" à s'engager dans l'unité, sur des vacations allant de moins de 5 jours à plus de 10 jours par an.

Les communes ciblées par le dispositif sont éloignées des cabinets de radiologie, présentent des inégalités d'accès aux dépistages et ont des taux de participation inférieurs au reste de la région :



Les croix symbolisent les points de stationnement et les communes en jaune correspondent aux communes ciblées par le dispositif.

177 communes et les 11 îles habitées sont ciblées par le dispositif.

Environ 230 jours de présence sur le territoire sont envisagés chaque année.

Ce projet est pensé dans une dynamique de partenariat avec les professionnels de santé des territoires, avec les collectivités locales et les associations qui agissent au plus près des publics concernés.

Des soutiens ont été exprimés par des CPTS, des CLS et les URPS médecins libéraux, pharmaciens, et sage-femmes. Nous les ferons valoir auprès des futurs financeurs.

Le projet a été présenté à l'Agence Régionale de Santé et de l'Assurance Maladie de Bretagne. Ce projet est attendu comme une plus-value pour l'accès aux dépistages organisés sur la région.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce dispositif ou y prendre part, vous pouvez nous contacter via l'adresse mail suivante : santepublique@depistage-cancer.bzh ou par téléphone au : 02.99.30.40.10